



Compte-rendu administratif et financier

exercice 2022



C'est avec plaisir que je vous présente le compte-rendu administratif et financier portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, et ce en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 12 avril 1984.

L'année 2022 est redevenue une année normale dans l'ensemble des activités communales et dans le fonctionnement de l'administration. A l'exception du début d'année, pendant lequel nous avons dû rester vigilants et appliquer les dernières restrictions sanitaires liées à la Covid-19.

Les autorités communales se sont concentrées sur la finalisation des travaux des dépendances de la ferme Gallay. Les six nouveaux appartements ont pu être mis en location et ont trouvé preneurs rapidement. Quant à la nouvelle salle des sociétés, terminée avant l'été, elle a pu être louée dès l'automne. Ce nouvel espace est dorénavant à disposition des Presingeois-es et des habitant-es du groupement « Seymaz Région ». Cette salle s'ajoute à la salle communale située au centre du village et permet d'organiser des activités privées et publiques à plus petite échelle.

Néanmoins, le projet qui retient notre plus grande attention reste celui du développement villageois. Maintenant

que le PLQ est en force depuis l'été 2021, les architectes du bureau Apaar sàrl travaillent sur l'ensemble des plans de l'avant-projet du quartier. Le Conseil municipal a voté un crédit d'étude relatif aux aménagements publics que la commune devra réaliser avec les coopératives. Les aménagements concernent la place villageoise, les connexions des nouvelles rues, des cheminements piétons et l'entrée du village. Le bureau Apaar sàrl collabore avec des spécialistes pour résoudre l'ensemble des difficultés techniques et conceptuelles (ingénieurs génie-civil, ingénieur mobilité, ingénieur énergétique, paysagiste, etc.). La commune est, elle aussi, assistée par un bureau d'architectes, le bureau Tekhne. Des rencontres sont organisées régulièrement avec les représentants des trois coopératives et l'Exécutif pour avancer sur le projet, dans le but d'obtenir des plans d'autorisation de construire d'ici l'automne 2023. Un atelier participatif réunissant les habitants de Presinge et les futurs coopérateurs a été organisé par les architectes, en fin d'année 2022, afin de discuter des surfaces commerciales. Cette soirée a été très positive et les retours des participants très fructueux. Cet atelier





s'inscrit dans la suite logique du processus participatif lancé lors du PLQ.

Concernant les finances communales, le résultat des comptes 2022 s'est soldé par un excédent de revenus de 910 000 francs, exercice positif dû principalement à la réévaluation du patrimoine financier. A titre indicatif, cette réévaluation du patrimoine est imposée tous les cinq ans, conformément au règlement d'application de la loi sur l'administration des communes. Malgré ce résultat positif, il faut relever une baisse des revenus fiscaux qui s'élèvent à 1 612 254 francs, alors qu'ils étaient estimés, lors de l'élaboration du budget 2022, à 2 341 931 francs. Si les comptes ont pu être bouclés sur un exercice positif en dépit des recettes fiscales plus faibles, c'est grâce également à de nombreuses charges non engagées durant l'année. Cette importante baisse de revenus a déjà été prise en compte lors de l'élaboration du budget 2023 et impose aux autorités communales une grande prudence dans la gestion financière pour les prochaines années.

La commune devra notamment engager différentes dépenses en relation avec les travaux du projet villageois et pourra compter sur l'aide de fonds intercommu-

naux destinés au financement des grands projets de construction de logements. Cependant, elle devra avancer les montants et sera remboursée, en partie ou en totalité selon les objets, une fois les travaux réalisés et réceptionnés.

Je profite de cette introduction pour remercier l'ensemble des employé-es communaux pour leur fidélité et leur travail quotidien. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur une équipe motivée et toujours disponible qui suit et soutient l'ensemble des demandes du Conseil exécutif.

Enfin, je tiens à remercier mes deux collègues adjoint-es, Madame Emmanuelle Spinedi et Monsieur Bernard Mittey ainsi que Madame Caroline Radice qui suivent avec rigueur tous les dossiers et qui m'aident et me soutiennent dans ma fonction de Maire.

Serge Broquard
maire

4 COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

EXÉCUTIF

Maire

Serge Broquard
Administration générale
Finances
Aménagement du territoire
Ecole et sport
Routes, transports et sécurité

Adjointe

Emmanuelle Spinedi
Finances
Aménagement du territoire
Social
Environnement

Adjoint

Bernard Mittey
Finances
Aménagement du territoire
Culture et manifestations
Bâtiments

CONSEIL MUNICIPAL

Jean-François Beausoleil
Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio
Benjamin Chabbey (jusqu'au 01.11.2022)
Jean-Paul Gaillard
Thomas Läser
Jean-Pierre Renggli (depuis le 21.03.2022)
Paulo Rodrigues da Guerra
Jacques-André Romand
Emmanuel Rossi
Joseph-Marie Thorens

BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Jacques-André Romand
président
Christophe Bongard
vice-président
Caroline Radice
secrétaire

FONCTIONS ADMINISTRATIVES

Administration générale et finances

Serge Broquard
Caroline Radice
Martine Gremion Engeler
Sandrine Carrat
Comptabilité
Fiduciaire Chavaz SA
Caroline Radice
Martine Gremion Engeler

ETAT CIVIL mairie de Chêne-Bougeries

Pascale Fournier
Responsable de l'office

VOIRIE

Thierry Chevalley, (jusqu'au 30.11.2022)
Eric Antoniazzi
Filmon Tesfay (depuis le 1.11.2022)

CONCIERGERIE ET INTENDANCE

Carla Pezzulla
Patricia Velati Thiriet
Julia Fernandes

COMMISSION SOCIALE

Président: Emmanuel Rossi
Maire/adjointe: Emmanuelle Spinedi
Membres: Jacques-André Romand
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION ECOLE ET SPORT

Président: Jean-Pierre Renggli
Maire/adjoint: Serge Broquard
Membres: Jean-Paul Gaillard
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION CULTURE ET MANIFESTATIONS

Président: Emmanuel Rossi
Maire/adjoint: Bernard Mittey
Membres: Edgar Cardoso Inacio
Benjamin Chabbey
Jean-Paul Gaillard
Paulo Rodrigues da Guerra

COMMISSION BÂTIMENTS

Président: Jean-Paul Gaillard
Maire/adjoint: Bernard Mittey
Membres: Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio
Benjamin Chabbey
Paulo Rodrigues da Guerra

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Président: Thomas Läser
Maire/adjointe: Emmanuelle Spinedi
Membres: Christophe Bongard
Edgar Cardoso Inacio

COMMISSION ROUTES, TRANSPORTS ET SÉCURITÉ

Président: Christophe Bongard
Maire/adjoint: Serge Broquard
Membres: Edgar Cardoso Inacio
Thomas Läser
Joseph-Marie Thorens

COMMISSION FINANCES

Président: Jacques-André Romand
Maire/adjoints: Serge Broquard
Emmanuelle Spinedi
Bernard Mittey
Membres: Jean-Pierre Renggli
Jean-François Beausoleil
Benjamin Chabbey

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - PROJET DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

Président: Jean-François Beausoleil
Maire/adjoints: Serge Broquard
Emmanuelle Spinedi
Bernard Mittey
Membres: Thomas Läser
Paulo Rodrigues da Guerra
Jacques-André Romand





La commune de Presinge poursuit sa collaboration avec les gardes ruraux de Seymaz-Région pour assurer la surveillance et la protection des nombreux chemins agricoles interdits à la circulation. Les gardes ruraux sont des agents de terrain qui veillent à sensibiliser les usagers aux enjeux environnementaux et à promouvoir les bonnes pratiques pour une utilisation responsable des chemins.

La commission est consciente de l'importance de la gestion des déchets pour préserver l'environnement. Dans ce cadre, en 2022, elle a lancé un test de six mois de monitoring des déchets produits par les entreprises de la commune. L'objectif était d'analyser les quantités et les types de déchets produits afin d'évaluer si la taxation des déchets devait être revue et ajustée. Dans ce but, les entreprises participantes ont reçu des puces électroniques placées sur leurs containers pour collecter ces données. Celles-ci ont été analysées et les résultats ont montré que la quantité de déchets engendrée est minime et que le système actuel de facturation aux entreprises est juste et proportionné.

La commission de l'environnement est fière d'annoncer que la renaturation du Nant de Cara est arrivée à son terme. Ce projet visait à restaurer l'écosystème naturel de la rivière en enlevant les éléments artificiels et en créant un environnement propice au développement de la faune et de la flore locales.

Au cours de l'année 2022, la commission de l'environnement a étudié la possibilité de rejoindre le programme Eco-21 des SIG. Ce programme a pour but de favoriser les économies d'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la protection de l'environnement. Après une analyse approfondie, la commission a décidé de ne pas poursuivre ce projet, car il était disproportionné par rapport à la taille de la commune et la charge de travail était trop importante. Cette décision a été approuvée par le conseil municipal qui a relevé que la politique communale actuelle et passée agit déjà beaucoup dans le sens de ce programme. La commission continuera cependant à travailler en étroite collaboration avec les autorités communales pour promouvoir des initiatives locales en faveur de l'environnement.

Pour la commission de l'environnement
Edgar Cardoso Inacio

La commission des routes de la commune de Presinge est heureuse de présenter son rapport d'activité pour l'année 2022 marquée par des projets visant à améliorer la qualité de vie des habitants de la commune, tout en préservant l'environnement naturel qui l'entoure.

En 2022, l'État a décidé de réaliser un test de fermeture nocturne de la douane de Cara. À la suite des premiers retours, la période de fermeture a été étendue, afin de limiter les nuisances sonores pour les riverains du hameau de Cara. L'Exécutif presingeois a suivi attentivement ce dossier, conscient de l'enjeu pour la qualité de vie des habitants de la commune. La commission a également discuté des aménagements à venir en cas de pérennisation de cette fermeture et continuera de suivre ce dossier avec soin.

Des travaux de réfection sur le chemin des Cordonniers et celui des Blessonniers ont été effectués en 2022. Ces chemins sont très fréquentés par les promeneurs et les cyclistes, notamment grâce à leur cadre verdoyant et leur proximité avec la nature. De même, une partie du chemin de Pré-Rojoux a aussi fait l'objet de réparations en cours d'année.

La commission a été déçue par le refus du Canton de mettre en place une réglementation pour limiter la circulation sur la route des Eaux-Belles aux seuls riverains de la zone. L'Exécutif a donc fait placer des obstacles sur la route pour forcer les conducteurs à ralentir et à privilégier les axes principaux. Cette initiative a permis de limiter le trafic transfrontalier et d'améliorer la sécurité pour les riverains de la zone.

Enfin, alertés par les habitants à la suite d'une vague de cambriolages, les autorités ont pris conscience des inquiétudes croissantes des communiers en matière de sûreté et ont ouvert une discussion pour explorer les options possibles pour renforcer la sécurité publique dans la commune.

Pour la commission des routes
Edgar Cardoso Inacio



À Pâques les enseignants de Gy et Presinge ont organisé une chasse aux œufs pour les élèves. Les enfants et les accompagnants ont été enchantés et il n'y a pas eu d'indigestion !

La course d'école de Presinge a eu lieu le 22 juin à Basse-Ruche, Saint-Cergues VD. Les enfants ont pratiqué plusieurs activités sportives en plein air : tyrolienne, footgolf, accrobranche et autres jeux.

Le 24 juin, les résidents de l'EMS de la Louvière ont été divertis par le chœur des élèves de l'école.

Le 28 juin, un rallye autour du thème des elfes a été organisé dans le champ de la famille Läser avec les écoles de Gy et Presinge. Belle découverte et vif succès.

La fête des Promotions a eu lieu à Gy le 2 juillet sur le thème de l'amitié. Les élèves ont interprété de nombreuses chansons sur le même registre : un concert émouvant offert à un public varié et conquis.

Pour son départ à la retraite, Madame Elliot, Directrice d'établissement, était présente. Les autorités, les enseignants, les élèves et le public l'ont chaleureusement remerciée par la remise de cadeaux souvenirs et des applaudissements soutenus.

Après la distribution des prix et un excellent repas, les festivités se sont poursuivies toute l'après-midi.

Le 13 septembre, les écoles de Presinge et Gy se sont retrouvées au parc de la mairie de Vandoeuvres pour une journée de jeux multi-âges : tous les élèves participent et jouent ensemble, les grands avec les petits. Ils partagent ainsi de très beaux moments de camaraderie.

La fête de l'Escalade à Gy a commencé par le cortège qui a défilé dans tout le village. Puis, les écoliers et les villageois se sont retrouvés pour la traditionnelle soupe aux légumes préparée par les enseignants. Une grande marmite en chocolat a régalé petits et grands après le « Cé qu'è lainô ».

Le 13 décembre, les enfants de l'école de Presinge ont chanté pour la fête de Noël des Aînés dans la nouvelle salle des dépendances de la Ferme Gallay.

La fête de Noël du 22 décembre a commencé par les joyeux chants des enfants dans l'église de Presinge.

L'arrivée très attendue du Père Noël dans la salle communale fut un grand moment d'émotion pour les petits, mais pas seulement ! Tous les enfants ont reçu un petit cadeau et le public s'est régalé de l'apéritif offert par la Commune.

Chaque année, la Commune parraine une association en Suisse ou à l'étranger. Cette année, c'est l'association Heimdall, qui œuvre contre le harcèlement en milieu scolaire, qui a été choisie. Grâce à la générosité des participants, l'association a reçu un don de 540.- fr.

Jean-Pierre Renggli
président

La fête des Promotions



Lors de cette troisième année de législature, le Conseil municipal s'est réuni à 8 reprises.

Voici la liste des principaux sujets traités durant cette année, ainsi que les décisions et délibérations prises par le Conseil municipal :

24 janvier

- Délibération N022/2022. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit de 77 000.- fr. destiné à couvrir le montant des prestations de conseil et d'appui au maître d'ouvrage (AMO) dans le cadre du développement villageois

21 mars

- Prestation de serment du nouveau Conseiller municipal, M. Jean-Pierre Renggli.
- Délibération N023/2022. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit d'étude de 330 000.- fr. relatif aux aménagements publics dans le cadre du projet de développement villageois

- Approbation de l'acquisition de deux places supplémentaires de crèche dans chacune des deux institutions intercommunales dont fait partie la Commune de Presinge (Puplinge et Meinier).
- Suite à l'interpellation urgente de M. Cardoso Inacio concernant la crise en Ukraine, le Conseil municipal décide de verser le solde du budget non encore attribué de l'aide internationale à la Chaîne du Bonheur pour cette cause (nb : le 50% du budget est versé à la Fédération genevoise de coopération pour divers projets validés par la commission sociale).

25 avril

- Délibération N024/2022. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de 25 000.- fr. destiné à l'étude de la réfection des canalisations à la route de la Louvière.

- Présentation des comptes 2021.
- Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la mise à disposition de la maison située route de la Louvière 7, inoccupée, pour accueillir une famille de réfugiés ukrainiens. Une somme est débloquée pour permettre de mettre ce logement en état et en conformité. Le Groupe de Solidarité de Presinge est d'accord d'encadrer et d'aider à l'installation d'une famille.

10 mai

- Délibération N025/2022. Approuvée à l'unanimité.

Approbation des comptes annuels 2021 dans leur intégralité. Soit :

- compte de résultat 2021 pour un montant de 3 821 005.27 fr. aux charges et de 5 127 908.50 fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 1 306 903.23 fr.

Cet excédent de revenus total se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel de 1 497 589.31 fr. et résultat extraordinaire de -190 686.08 fr.

- compte des investissements 2021 pour un montant de 36 500 fr. aux dépenses et de 0 fr. aux recettes, les investissements nets s'élevant à 36 500.- fr.
- bilan au 31 décembre 2021, totalisant à l'actif et au passif un montant de 73 683 179.14 fr.
- acceptation des crédits budgétaires supplémentaires 2021 pour un montant total de 511 261.28 fr. dont le détail figure à l'annexe 17 des comptes annuels.

Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Formation du bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023.

- Le Conseil municipal vote à l'unanimité une résolution exprimant une opposition à la décision de l'ACG (Association des Communes Genevoises) du 6 avril 2022 d'octroyer à la Ville de Genève, par le Fonds Intercommunal, une subvention de fonctionnement de 6 200 000 fr. au titre de participation des communes au financement de l'accueil des personnes sans abri.

20 juin

- Délibération N026/2022. Approuvée avec 9 oui, 0 non et 1 abstention.

Ouverture d'un crédit d'investissement de 175 000 fr. pour la réfection d'une partie du chemin de Pré-Rojoux (DP communal 2358) et d'une partie du chemin des Blessonniers. (DP communal 2383).

- Délibération N027/2022. Approuvée à l'unanimité.

Transfert des salles communales des dépendances de la Ferme Gallay, chemin de Pré-Rojoux 29, parcelle N0 2552, du patrimoine financier au patrimoine administratif.

- Le Bureau du Conseil municipal informe que la décision de l'ACG du 6 avril 2022 est entrée en force. 16 communes, dont Presinge, ont fait valablement opposition à cette décision, mais n'étaient pas majoritaires pour l'invalidier.
- Le Conseil municipal de Presinge approuve, par 8 oui, 0 non et 2 abstentions, le principe de rentrer en discussion avec les coopératives (désignées pour le projet de développement villageois) pour l'achat de 40 places de parking dans le garage souterrain qui sera construit.

19 septembre

- Nomination des présidents et vice-président-e-s du local de vote pour 2023.

21 novembre

- Présentation du budget 2023.
- Le Conseil municipal décide, par 4 non, 3 oui et 1 abstention, de rejeter la proposition individuelle de décembre 2021 de M. J-A. Romand, concernant la stratégie visant la neutralité carbone dans un avenir proche.
- Suite à la discussion sur la situation actuelle et l'ave-



nir de l'auberge communale, le Conseil municipal approuve, avec 7 voix pour, 0 contre et 1 abstention, la proposition de poursuivre la location de cet établissement avec des conditions modifiées.

- Annonce de la démission du Conseiller municipal Benjamin Chabbey.

12 décembre

- Délibération N030/2022. Approuvée à l'unanimité.

Relative au budget de fonctionnement annuel 2023, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter :

- budget de fonctionnement 2023 pour un montant de 4 031 032.- fr. aux charges et de 4 033 392.- fr. aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 2360.- fr. présumés.
- taux des centimes additionnels pour 2023 à 40 centimes.
- autorisation donnée au Maire de renouveler en 2023 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et de procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

- Délibération N031/2022. Approuvée à l'unanimité.

Montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 à 30.- fr.

- Délibération N032/2022. Approuvée à l'unanimité.

Taux de dégrèvement à 50% de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023.

- Délibération N033/2022. Approuvée à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit de 66 500.- fr. destiné au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

- Le Conseil municipal choisit l'appellation « Salle Gallay » pour la nouvelle salle polyvalente dans les dépendances de la Ferme Gallay.

Martine Gremion Engeler
secrétaire





Au cours de cette année 2022, la commission s'est réunie à 3 reprises, Monsieur Benjamin Chabbey membre de la commission a démissionné, Monsieur Jean-Pierre Renggli nouveau conseiller municipal nous a rejoint comme invité permanent.

Voici les projets suivis lors de cette année 2022 :

- 1) Rénovation de l'immeuble du 5 Cordonnières
- 2) Salle communale, structure portant l'éclairage de scène
- 3) Logement du 7 Louvière
- 4) Auberge communale
- 5) Dépendances de la Ferme Gallay

Rénovation de l'immeuble du 5 Cordonnières,

La demande d'autorisation de construire a été déposée le 16 septembre 2022. Le projet consiste en la mise aux normes énergétiques du bâtiment (installation d'une PAC géothermique et panneaux photovoltaïques), l'agrandissement d'un appartement au rez et démolition/reconstruction de l'annexe. Nous pouvons espérer une autorisation en force au printemps 2023.

Salle communale, structure portant l'éclairage de scène

Ce nouvel équipement scénique a été installé dans le courant du mois de mai. C'est une belle réussite et un plus pour notre salle communale. L'installation fut inaugurée à la mi-juin par le Festival Théâtre en Campagne. L'équipe du Festival nous a fait part de sa grande satisfaction concernant l'utilisation de cette nouvelle structure.

Logement du 7 Louvière

Dans un premier temps, le Conseil municipal avait donné son accord pour attribuer les locaux de ce logement à des artistes amateurs de la commune. Suite au déclenchement de la guerre en Ukraine, à l'unanimité, le Conseil municipal a préconisé de réserver ce logement à des réfugiés ukrainiens. Depuis fin juin, 2 femmes et 3 enfants ukrainiens occupent le logement.

Auberge communale

Les membres de la Commission ont abordé le devenir du bâtiment. Des questions sont vite apparues au cours de nos réunions. Quels sont les besoins du village ? Comment rénover et/ou agrandir ce bâtiment ? Quelle affectation pour les locaux à l'étage et les grands volumes sous la toiture ? Quelle pertinence d'intégrer le 7 Louvière dans ces projets ?

La Commission a consulté le projet élaboré, il y a 7 ans, par le bureau d'architectes Mitty-Mithey. Projet comprenant 5 logements dans les niveaux supérieurs et une surface commerciale au rez-de-chaussée, la FMS (Commission des monuments de la nature et des sites) avait préavisé négativement cette demande. Les critères de la FMS ont-ils changés depuis lors ? Les réflexions ne manqueront pas de continuer à nous occuper en 2023.

En cette fin d'année, nous avons appris que la gérante de l'Auberge cessait son activité. Nous espérons vivement qu'une nouvelle personne reprenne rapidement l'exploitation de ce lieu de vie et de liens sociaux, devenu si important au centre de notre village.

Dépendances de la Ferme Gallay

C'est une belle réalisation de notre village. La salle des fêtes et ses annexes permettent d'accueillir diverses manifestations. Les 6 logements de ces dépendances ont trouvé leurs locataires. Ces nouveaux habitants agrandissent et enrichissent la population villageoise, en attendant la grande mue avec la construction du nouveau quartier.

Je remercie les membres de la Commission pour leur implication et leur engagement.

Je remercie le secrétariat communal pour son savoir-faire. Le patrimoine communal change et se bonifie.

Jean-Paul Gaillard
président

La commission sociale s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2022.

Les principaux sujets traités sont les suivants.

Subventions accordées aux associations

La commission, selon ses critères, accorde des subventions aux associations sises à Genève et œuvrant dans le domaine social, avec un large spectre d'action : social, aide humanitaire, écologie et développement durable, éducation et formation, santé, justice & droits humains. L'aide aux projets est privilégiée au détriment de l'aide aux frais de fonctionnement. Et la notion d'indicateurs de réussite préside aux choix des membres de la commission.

Ainsi ce sont vingt-deux associations qui ont été subventionnées pour leurs actions en Suisse.

Et trois associations qui ont été subventionnées pour leurs actions à l'étranger. Le reste des fonds disponibles pour l'international a été consacré à l'aide aux personnes victimes de la guerre en Ukraine.

Les membres de la commission restent à l'affût de l'actualité ; ainsi en témoigne notamment l'aide à une nouvelle association genevoise pluridisciplinaire, ayant vocation à lutter contre le harcèlement scolaire.

Fédération genevoise de coopération

La Fédération genevoise de coopération (ci-après FGC) agit comme un prestataire au service des communes, pour assurer l'octroi et le suivi des subventions pour l'international; les critères et le choix définitif des associations revenant aux dites communes. Il n'y a aucun frais pour celles-ci.

La commission sociale fait appel à la FGC depuis 2020, lui confiant la moitié des 39 000.- fr. d'aide à l'international qu'elle avait à disposition en 2022.

Quatre projets au Pérou, en Afghanistan, en Tanzanie et au Bénin bénéficient des services de cette Fédération, avec les fonds de la commune. Les rapports que reçoit la commission sociale de la part de la FGC confirment le bienfondé de la démarche et la poursuite de la collaboration avec cette fédération.

La commission a émis un doute concernant la possibilité d'action du *Minibus de santé pour les village ruraux en Afghanistan*, au vu de la soudaine instabilité dans la région. Par bonheur, les soins ambulants continuent d'être prodigués; il a été ainsi décidé de continuer ce subventionnement à l'association en charge du projet, d'autant que l'accès aux soins – pour les femmes en particulier – est extrêmement restreint dans les zones rurales du pays.

Boîte à livres

Monsieur Jacques Delieutraz continue de s'occuper à merveille de cette boîte située dans le parc. Les livres y sont

bien rangés, et tous dignes d'intérêts variés. Un grand merci à Monsieur Delieutraz, qui – et cela mérite d'être relevé – a offert ses services pour cela en 2021 déjà.

Collaboration Thônex-Presinge en matière d'aide sociale individuelle

La loi prévoit une obligation pour notre commune d'assurer une aide sociale individuelle à celles et ceux ne pouvant pas bénéficier de l'aide cantonale.

Ainsi, une convention de collaboration a été signée entre la commune de Presinge, et la Ville de Thônex. Cette convention court de juin 2022 à juin 2023.

Groupe de Solidarité

Ce groupe de bénévoles, tous communiers au service des personnes vulnérables et ayant besoin de services particuliers, tels que la lecture d'un livre ou des services relatifs aux techniques de l'information, fonctionne depuis 2021. Il est géré par un coordinateur et s'est créé un groupe Whats'App. Preuve que la demande est là et que le groupe fonctionne.

Un grand merci à ces communiers particulièrement disponibles.

Sortie des Aînés

Le mardi 13 septembre, une cinquantaine de nos Aînés ont quitté le village de très bon matin pour une visite guidée de l'Abbaye de Saint-Maurice, sise au pied de la Cime de l'Est, septième sommet du massif des Dents du Midi. Au programme, la basilique du XVII^e siècle, le site archéologique et le Trésor abbatial. Ensuite de quoi, le groupe a dégusté un excellent repas au restaurant Saint-Christophe, à quelques encablures de l'Abbaye. Soleil du Valais durant toute la journée. Une réussite et d'excellents retours, très encourageants pour cette journée culturelle et gastronomique.

Repas des Aînés

Le mardi 26 avril, la commission a organisé un repas de printemps à l'attention des Aînés, en compensation de la sortie que la pandémie avait empêché de faire l'année précédente.

La salle Gallay, archicomble, a été utilisée à cette occasion, et un somptueux repas, servi par les membres de la commission, a été préparé par le traiteur Vidonne.

Un beau festin avec une dizaine de retours positifs.

Merci aux membres de la commission du service effectué.

Sortie des Jeunes

Enfin ! Cette année 2022, plus précisément les 27 et 28 août, la commission a pu à nouveau organiser la sortie des Jeunes à Europapark. Vingt-cinq jeunes ont répondu présents, encadrés par six accompagnants. Beau et chaud, il n'en fallait pas plus pour des attractions qui se passent principalement à l'extérieur. Les jeunes –



et les moins jeunes également – s'en sont donné à cœur joie. Ils ont respecté les règles élémentaires de la bienséance, ce qui garantit la reconduction d'une telle action. Excellente soirée le samedi soir, digne du Bade-Wurtemberg.

Un grand merci au secrétariat de l'organisation du voyage et des accompagnants de leur présence active.

Marche des Entre'Aînés.

Ce ne sont pas moins de huit sorties qu'Isabelle Schierz a organisées et menées principalement de janvier à août. Isabelle n'ayant pas pu participer à celle d'automne à cause d'une vilaine fracture qui l'a immobilisée de longs mois. Mais qu'on se rassure, notre organisatrice a de nombreuses ressources et de la force de caractère; elle s'est complètement remise et marche de façon alerte. On relèvera, parmi ces sorties, un repas canadien et un restaurant au bord du Léman.

Rappelons que ces sorties sont ouvertes à toutes et à tous. Un immense merci à Isabelle.

Noël des Aînés

Le mardi 13 décembre, la salle Gallay était à nouveau comble pour recevoir nos Aînés pour le traditionnel repas de Noël, préparé par le traiteur Vidonne. Organisation parfaite de notre secrétariat; mille mercis à nos secrétaires.

Madame Josiane Dubrit, selon son habitude, a généreusement offert le vin d'apéritif, ce dont nous la remercions infiniment.

Tous les convives ont fait bombance et sont sortis très satisfaits, et aussi très heureux d'avoir entendu la chorale des enfants de l'école venus spécialement à cette occasion.



Les accompagnants à la sortie des Jeunes à Europapark.

Mes remerciements vont aux membres de la commission, Jacques-André Romand et Joseph Thorens, et à Emmanuelle Spinedi adjointe au maire, de leurs propositions, leurs actions concrètes et leur disponibilité. Je remercie également le secrétariat pour le gros travail de réception des dossiers, de communication des décisions de la commission aux personnes concernées et d'organisation de certains événements. La commission se joint à moi pour remercier également les communiens qui donnent de leur temps et de leur énergie pour aider les autres, de quelque manière que ce soit. Ils contribuent de façon importante à la cohésion de notre village.

Emmanuel Rossi
président

Visite guidée de l'Abbaye de Saint-Maurice lors de la sortie des Aînés





La commission culture et manifestations s'est réunie, pour l'exercice 2022, à quatre reprises.

Contrairement aux vœux des membres, diverses circonstances n'ont permis de mettre sur pied que trois manifestations culturelles; au grand dam, bien entendu, des personnes susmentionnées.

Manifestations culturelles

La première tenue du Festival Théâtre en Campagne a eu lieu les 10, 11 et 12 juin.

À l'initiative de Charlotte Chabbey, secondée par Carole Schafroth, ce festival, qui a posé ses tréteaux entre la salle communale et le parc y attenant, a engagé sept compagnies et fait travailler vingt-trois artistes. Du comique, de la performance, des marionnettes, des contes, de la musique, ce fut trois merveilleux jours d'évasion pour tous les goûts et tous les âges. Le festival Théâtre en Campagne, c'est aussi neuf professionnels dans leur domaine et vingt-et-un bénévoles. Si notre commune soutient le projet matériellement et financièrement, le festival a également bénéficié de subventions de onze communes, de quelques fondations, d'établissements de droit public et du Poney Club de Presinge. Les auberges des Vieux-Chênes et de l'Apéronnette ont notamment compté parmi les partenaires.

Bref une réussite totale, un temps magnifique et trois cent septante-et-un spectateurs, ce qui est un beau score pour une première.

Bravo aux deux organisatrices.

Le 8 octobre, le Duo Philippe Boaron-Seat Byeol Choi, la seconde au violon, le premier au piano, s'est produit à la salle communale. Plus d'une heure et demie de musique classique, avec au menu Brahms, Debussy, Tchaikovsky et Kreisler. Excellents échanges tacites entre les musiciens et le public. Très beau moment de musique classique. Près de cinquante personnes ont assisté au concert. Une magnifique soirée qui s'est terminée autour d'un apéritif.

Du 3 au 7 novembre, la Compagnie Nébul'Airs s'est produite à trois reprises, avec son spectacle « amoràvéronne ». Cette compagnie de clowns, dont le président est un de nos communiens, a transporté un important public dans un monde enchanté de rire, de couleurs, de musique et de poésie. Elle nous a présenté une satire humoristique et grinçante d'un drame associant amour et mort, et ce, dans un show merveilleusement clownesque. Grâce au gril et à la herse nouvellement posés, le spectacle a gagné en saveur.

Gril et herse de la salle communale

A la fin du printemps ont été fixés définitivement le gril de théâtre et la herse, les deux permettant de suspendre

les rideaux selon les besoins, ainsi que les lumières qu'on peut piloter depuis la régie du même nom. Associé au podium, ce dispositif fiable autorise la tenue de spectacles dignes de ce nom. Je vous renvoie également au rapport de la commission des bâtiments qui traite ce point.

Fête nationale du 1^{er} Août

Franc succès pour la Fête nationale en ce lundi 1^{er} Août. Excellent repas assuré par l'Amicale 1243 et animation musicale par le groupe de jazz Anthony Buclin et ses musiciens; un grand merci à ces deux associations. Les glaces ont été offertes par la Mairie. Monsieur Ferdinand Le Comte, ancien Maire, s'est fendu d'un magnifique discours et la lecture du Pacte a été faite par Edgar Inacio, conseiller municipal. Une minute de silence a été observée en mémoire de nos communiens partis en cette année-là. La canicule et un arrêté du Conseil d'Etat n'ont malheureusement pas permis d'allumer le feu ni les torches. Cortège aux lampions électriques et en musique, puis retour habituel à la buvette. Merci également à André Carrat, de la mise à disposition du champ, et à Gérald Bésomi, Edgar Inacio, Joseph Thorens et Paulo Rodrigues daGuerra, du rangement des chaises et des tables. Et merci également aux pompiers de leur présence rassurante.

Autres manifestations

Le vendredi 14 octobre, la traditionnelle Soupe à la Courge a rempli la buvette de la salle communale. Belle ambiance et excellente soupe, légèrement piquante, juste ce qu'il fallait. Un immense merci à l'Amicale 1243, de réunir nos communiens autour de ce mets de saison.

Le samedi 26 novembre, de nombreux visiteurs, de notre commune et d'ailleurs, ont rempli la salle communale pour une Dégustation de vins. Plus d'une demi-douzaine de stands, y compris une proposition d'un excellent Armagnac et de cigares, il y en avait pour tous les goûts. Et comme si cela ne suffisait pas, de succulentes raclettes étaient également servies. Encore une prestation de l'Amicale 1243 que nous ne saurons trop remercier.

La 4^{ème} édition de la Balade Transfrontalière a pu avoir lieu le dimanche 25 septembre, permettant d'explorer, en marchant ou à VTT, les communes suisses et françaises de la région. Machilly, Saint-Cergues, Juvigny et Ville-la-Grand pour la France; Puplinge, Jussy et Presinge pour la Suisse. Trois boucles et un tirage au sort donnant la possibilité d'obtenir un bon pour un repas dans une commune. L'Association Acquacool a organisé de façon parfaite le stand de Presinge, comme elle l'avait fait les autres années. Un grand merci à elle. Malheureusement le temps incertain a

freiné les ardeurs de certains candidats, petit bémol vite balayé par l'excellente ambiance de cette manifestation unissant la Suisse à notre grand voisin.



Comité de rédaction du Nant du Paradis

Afin d'étayer les articles de l'organe de communication de notre commune, Le Nant du Paradis, la sous-commission de rédaction, constituée de quatre personnes, Emmanuelle Spinedi, Bernard Mittey, Jean-Paul Gaillard et votre serviteur, continue son activité.

Décoration des sapins de Noël

Le samedi 3 décembre, sous l'égide de Christophe Bongard, président de la commission Routes, Transports & Sécurité, une belle douzaine de communiers et de conseillers se sont attelés à la décoration des quatre sapins de la commune, suspendant, ici et là les boules multicolores et les lumières, action pour laquelle une pelle mécanique fut nécessaire pour hisser le « décorateur » au sommet du plus grand des conifères. Il faisait particulièrement cru ce jour-là, mais, grâce à l'hospitalité de généreux communiers, certains ont pu se réchauffer autour d'une bonne tasse de café.

Fête de l'Escalade à Gy

Cette année, le vendredi 9 décembre, c'est la commune de Gy qui a organisé la Fête de l'Escalade, sur la place attenante au parking souterrain. Belle fête et excellente soupe longtemps mijotée. Ambiance conviviale et bonne représentation de notre commune.

Un immense merci aux Gytanes et Gytans, ainsi qu'aux autorités de cette commune voisine qui ont assuré le bon déroulement de cette incontournable fête genevoise.

Noël communal

La fête de Noël de la commune a réuni, le jeudi 22 décembre, nombre de nos habitants à la salle communale, après que les enfants de l'école ont chanté en l'église Saint-Félix

Composition de la commission

Monsieur Benjamin Chabbey a démissionné de son poste de conseiller municipal et ne fait consécutivement plus partie de la commission depuis novembre 2022.

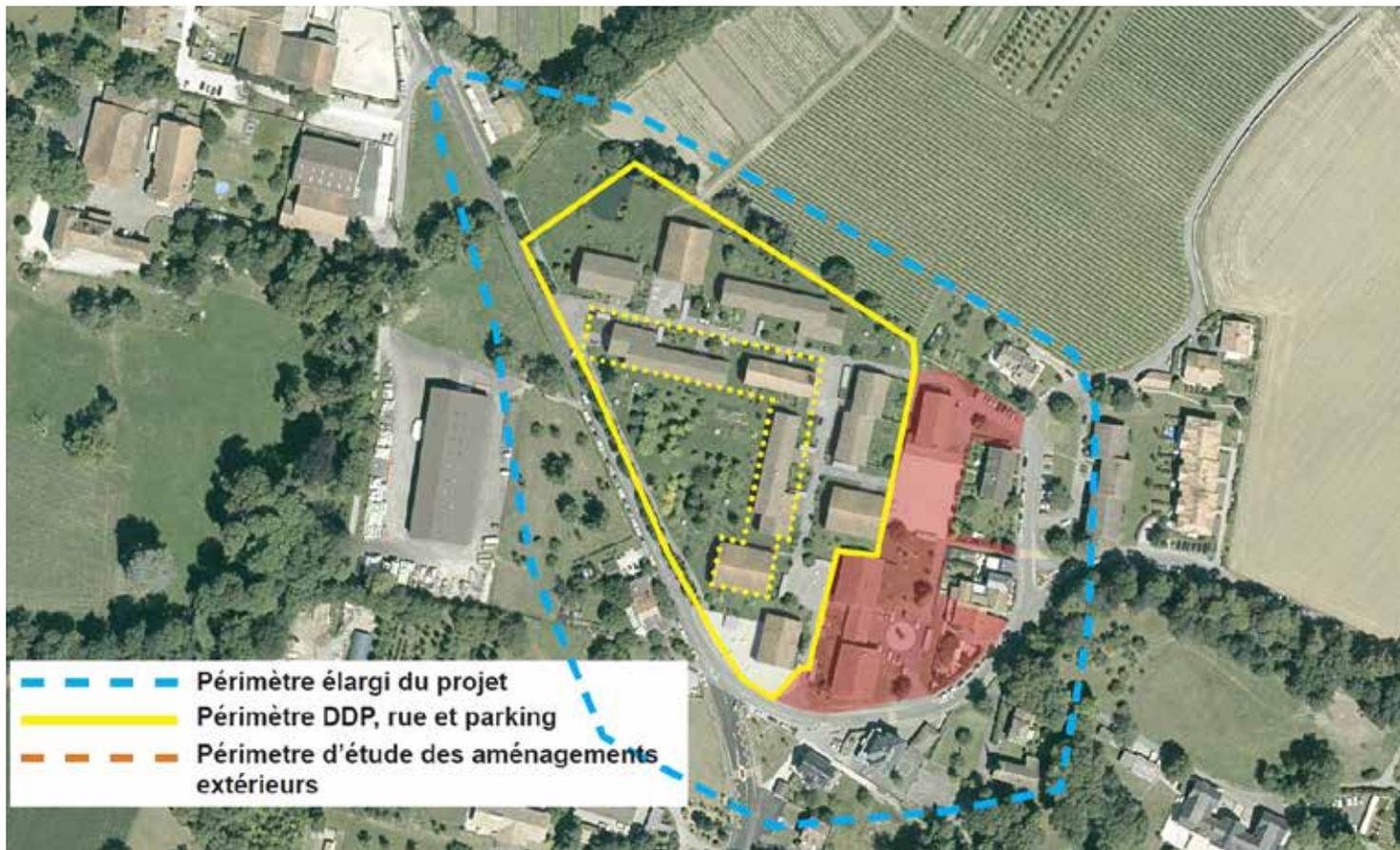
Mes remerciements vont aux membres de la commission, Jean-Paul Gaillard, Edgar Inacio, Paulo Rodrigues da Guerra et Benjamin Chabbey pour leurs propositions, leurs actions concrètes et leur disponibilité.

Je remercie également Bernard Mittey, adjoint, de sa précieuse aide dans la sélection des dossiers et le suivi de certaines manifestations.

Enfin un grand merci au secrétariat de la Mairie, du soutien logistique qu'il a assuré; aux cantonniers, Eric, Thierry et Filmon, de la mise en place et de l'installation de la scène; et à Gérald et Carla de leur aide concrète lors des manifestations.

Emmanuel Rossi président





La commission Aménagement du territoire et Projet de développement villageois s'est réunie quatre fois en 2022.

Il est à noter la grande disponibilité des conseillers municipaux : à l'exception d'une séance où un des membres de la commission était absent pour des raisons médicales, tous étaient présents à toutes les séances. Il est constaté la même assiduité des membres de l'Exécutif, un seul absent à une seule séance.

La plupart des séances avaient pour thème le projet de développement villageois.

- 1. Les dépendances de la ferme Gallay :** le chantier s'est achevé au mois de décembre 2021. Tous les appartements ont été loués. Les communiens bénéficient d'une magnifique salle des fêtes appelée « Salle Gallay » dès le mois de mai 2022.
- 2. Extension de l'EMS La Louvière :** ce projet qui voulait, entre autres, intégrer 80 appartements, du parascolaire, la voirie et deux salles de classe, a été abandonné pour diverses raisons. Les membres de l'Exécutif reviendront en 2023 avec une proposition d'aménagement sur la parcelle désignée.

- 3. Le projet de développement villageois :** nous arrivons à bout touchant. Une étude du périmètre élargi du projet et diverses études sur l'aménagement ont été discutées. La demande d'autorisation de construire devrait être déposée dans le courant du 1^{er} semestre 2023.

Jean-François Beausoleil
président

L'Espace de Vie Enfantine « Graines de Patenailles » (EVE)

situé sur la commune de Puplinge accueille depuis un peu plus de sept ans des enfants des communes de Puplinge, Choulex et Presinge.

Huit jeunes habitants de Presinge âgés de 4 mois à 4 ans sont accueillis chaque jour dans nos locaux. Ils sont inscrits soit à la crèche soit au jardin d'enfants.

En plus de proposer un mode de garde pour permettre aux mères et aux pères de travailler, l'objectif est de conduire les plus jeunes à vivre pleinement leur enfance en tissant des liens, en construisant leur histoire et en développant leur sentiment d'appartenance. Dans cet espace les enfants apprennent et s'épanouissent à leur rythme tout en évoluant en collectivité.

Le Conseil de la Fondation constate que la demande s'accroît d'année en année. En effet, il est devenu primordial de développer l'offre dans notre région qui est tout à fait insuffisante. Le Conseil collabore à nouveau avec le bureau d'architectes Mentha et Rosset chargé de la construction de l'EVE à l'origine, afin d'élaborer des projets de transformation pour accueillir un plus grand nombre d'enfants au sein de la crèche.

Dès la rentrée scolaire 2023, un groupe multi-âges composé de seize enfants (4 mois-4 ans) occupera le premier étage de l'EVE. Le jardin d'enfants actuel déménagera dans une salle fraîchement rénovée et aménagée dans le bâtiment de la Mairie de Puplinge.

La commune de Presinge bénéficiera de deux places supplémentaires soit un total de six places en crèche et de deux au sein du jardin d'enfants.

Géraldine Legrand
directrice



La compagnie 301 est, depuis 2017, issue du regroupement des compagnies 42, de Presinge et 43, de Puplice et gérée par un groupement intercommunal. Nous couvrons dès lors les deux communes pour les interventions, mais également certaines manifestations.

Le 10 décembre 2022, Laurent Rellstab a remis le commandement de sa compagnie au Lieutenant Jérôme Ducimetière, devenu Capitaine.

À ce jour, la compagnie se compose de 37 sapeurs-pompiers, dont 4 à l'état-major, épaulés de 9 sous-officiers. Elle recrute toujours de nouveaux membres afin d'assurer un effectif minimum, mais aussi une continuité dans la transmission des connaissances.

Chaque sapeur doit suivre une première école de formation, dite de base, puis il a la possibilité de suivre d'autres cours de spécialisations. Afin de garantir nos capacités opérationnelles, en fonction des formations, nous devons alors effectuer, chaque année, un certain nombre d'exercices.

En 2022, nous totalisons 332 heures de formation et 1027 heures d'exercices, à quoi s'ajoutent encore des heures d'entretien du matériel, de gardes et autres séances de gestion et de préparation. Au total, cela représente 2052 heures.

D'un point de vue opérationnel, la compagnie peut être alarmée la nuit, les week-ends et jours fériés. Elle intègre un système de piquet « CI Seymaz » qui repousse encore les limites communales, en coopération avec les compagnies des communes de Jussy, Gy et Meinier.

Nos missions sont très variées, principalement lors d'intempéries, de grands vents, de défaillances techniques et plus rarement lors de sinistres avec incendie.

En 2022, les chefs d'intervention ont été alarmés 38 fois sur nos deux communes et ont engagé à 14 reprises la compagnie, pour un total de 365 heures de travail.

Nous voulons confirmer aussi notre attachement particulier aux activités hors interventions, lors de manifestations par exemple, où l'humain et l'amitié sont au centre, car c'est aussi la mission d'une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires.

Si ces quelques mots vous ont donné envie de vous investir, de suivre des formations diverses et variées, de venir en aide à la population et faire partie d'un groupe de camarades, alors rejoignez-nous !

Jérôme Ducimetière, capitaine
& Joseph Thorens, conseiller Municipal



VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Bilan de l'aide communale à la mobilité douce 2022

Durant l'année 2022, l'administration communale a subventionné l'achat de 7 vélos à assistance électrique (10 en 2021).

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

Bilan de l'aide communale 2022

Nouveaux abonnements + Renouvellements : 123 (103 en 2021) qui se répartissent selon les catégories suivantes :

Juniors :	62
Adultes :	34
Seniors :	27

ACTION SOCIALE

Action Trois Chêne pour l'Emploi 2022

Permanence ouverte aux Presingeois

Rue du Gothard 13

1225 Chêne-Bourg

Tél : 022 348 45 72 – Email : contact@3chene-emploi.ch

Nombre de visites pour la commune de Presinge en 2022 : 7 (2 en 2021)

Au total, 4629 visites de cette permanence sur l'ensemble des 11 communes (Arve et Lac) concernées (3747 en 2021).

RESTOSCOLAIRE

Année scolaire 2021-2022

Nombre d'enfants inscrits : 51

Nombre de repas consommés : 4956

DECHETS

Déchets produits par la commune en 2022 (en tonnes)

Alu & Fer blanc :	1.25	(1.26 en 2021)
Objets encombrants :	37.939	(44.007 en 2021)
Ordures ménagères :	156.548	(184.53 en 2021)
Papier & carton :	35.75	(35.21 en 2021)
PET :	2.62	(2.88 en 2021)
Verre :	28.24	(29.3 en 2021)
Capsules café :	695 (kg)	(765 en 2021)



RAMASSAGE DES TEXTILES

Ramassage par la Coordination

Textile Genevoise

Poids en Kg : 4986 en 2022 (5040 en 2021)

CULTURE**Statistiques Bibliobus 2022**

Inscription Adulte :	4
Inscription Jeunesse :	1
Nombre de tournées :	12
Prêts Adulte :	243 (417 en 2021)
Prêts Jeunesse :	1189 (1174 en 2021)
Fréquentation :	295 (235 en 2021)
Nb de Pers./Tournée :	24.6

MEDAILLES DE CHIENS

Durant l'année 2022, l'administration communale a délivré 51 marques de contrôle (médaillles de chiens) aux propriétaires de chiens résidant sur le territoire de la commune (49 en 2021).

ETAT CIVIL**Statistiques 2022**

Naissances (y compris reconnaissances) (bébés domiciliés dans la commune) :	3
Mariages célébrés à Presinge :	2
Partenariat enregistré :	0
Demandes de naturalisation :	2
Décès :	6

INTERVENTIONS DU SIS POUR NOTRE COMMUNE**12 interventions des sapeurs-pompiers professionnels du SIS 2022 (sans les ambulances) :**

Ascenseur :	1
Déblaiement :	2
Divers :	1
Fumée :	2
Incendie :	1
Inondations :	1

1 intervention des sapeurs-pompiers professionnels du SIS 2022 avec ambulances

INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SEULS (sans le SIS) POUR NOTRE COMMUNE

2 interventions des sapeurs-pompiers volontaires seuls en 2022

Inondation – Bâtiment – Villa : 1

Animaux – Récupération : 1

Depuis son dernier rapport, la commission s'est réunie deux fois. En automne 2022, elle a pris connaissance et approuvé le budget 2023. Il est composé de 4 031 032.- fr. aux charges et de 4 033 392.- fr. aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à 2360.- fr. Le 12 décembre 2022, le conseil municipal l'a validé.

Le 20 avril 2023, la commission a pris connaissance des comptes de l'exercice 2022. Les comptes se soldent par un excédent de 911 273.33 fr. Ce résultat étant composé de charges à hauteur de 4 270 516.56 fr. pour un budget approuvé à hauteur de 3 948 086.- fr. et de 5 181 789.89 fr. de revenus avec 3 962 244.- fr. proposé au budget. Les investissements se sont élevés à 275 971.- fr. En date du 8 mai 2023, le conseil municipal a approuvé lesdits comptes.

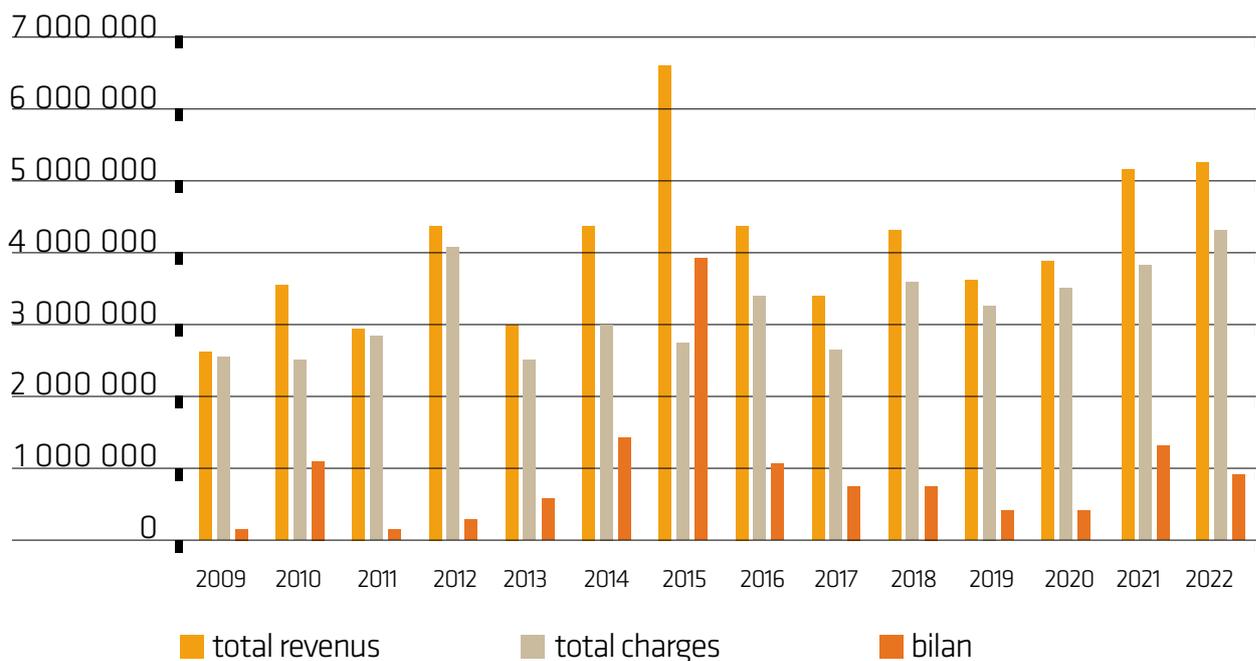
A l'analyse détaillée des éléments comptables de 2022, les charges de gestion directe de la commune ont été contenues. La différence entre budget et comptes est liée à une « dévalorisation » du patrimoine immobilier à la suite de l'audit périodique du patrimoine

financier. Cette évaluation a été effectuée par l'expert Acanthe en septembre 2022. Elle a lieu tous les cinq ans conformément au règlement d'application de la loi sur l'administration des communes. Il s'agit d'un exercice purement comptable. Il en est de même pour les revenus. En effet, bien que les recettes fiscales de cette année soient moindres que les années précédentes, les comptes dégagent un solde positif lié à cette revalorisation périodique du patrimoine immobilier.

Comme présentée annuellement, la figure 1 résume les bilans des années 2009 à 2022.

Sans surprise, la principale charge est liée aux activités administratives. Elle est suivie par les dépenses en lien avec la famille et la jeunesse associées à l'accueil de jour. Le traitement des eaux usées, en troisième position cette année, fluctue d'une année à l'autre en fonction des travaux d'entretien effectués au cours de l'année. Comme le montre la figure 2, l'enveloppe budgétaire 2022 est respectée et il en est de même

Figure 1



en comparant les charges en 2022 par rapport aux autres années analysées.

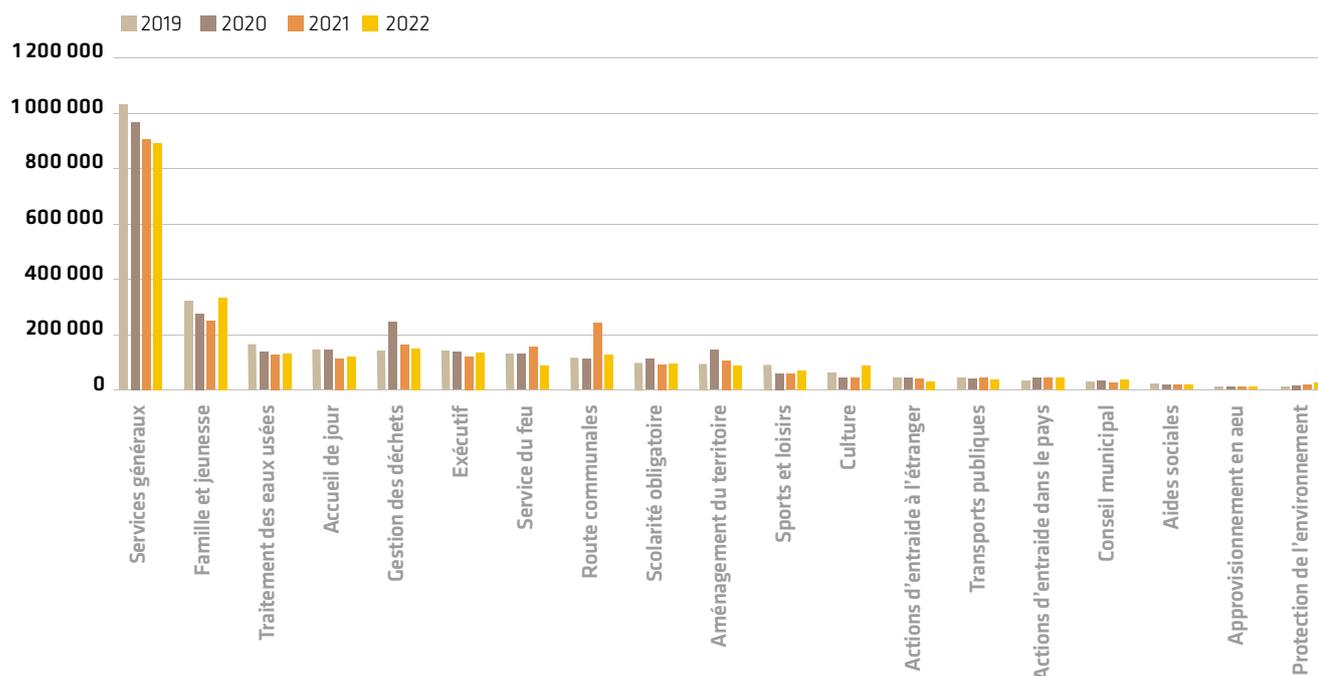
Par suite de la période de la pandémie COVID 19 et de la guerre en Ukraine, avec les conséquences économiques mondiales que l'on observe, l'évolution des recettes fiscales est diminuée. Pour mémoire, elles ont été de 2 millions en 2019, de 2,3 millions en 2020, de 3,7 millions en 2021 (année exceptionnelle du fait du versement des reliquats d'impôts de plusieurs années) alors que cette année, elles sont de 1,6 millions. Une diminution des rentrées fiscales pour les années à venir a été prise en compte dans l'élaboration du budget 2023. Une attention doit être apportée pour le futur.

Le travail de la commission a été grandement facilité par la préparation effectuée année après année par la Fiduciaire Chavaz SA et Mme C. Radice que nous remercions. Par ailleurs, la fiduciaire Anca Fiduciaire SA a recommandé l'approbation des comptes 2022.

Jacques-André Romand
président



Figure 2



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES ANNUELS 2022
 A L'ATTENTION DU CONSEIL COMMUNAL DE LA
 COMMUNE POLITIQUE DE PRESINGE

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels 2022 de la commune politique de PRESINGE, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2022 ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales émises par le *Service des Affaires Communales* (SAFCO) et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune politique de PRESINGE, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil communal relatives aux comptes annuels

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels 2022 conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil communal, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales de l'article 68 al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil communal.

Nous recommandons de proposer à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels.

Genève, le 1er mai 2023

ANCA FIDUCIAIRE S.A.



Guy-Olivier Rombaldi
 Réviseur responsable
 Expert-réviseur agréé



Alexis Picca
 Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

ACTIF	73 683 179.14	74 630 166.55
Patrimoine financier	68 443 736.89	67 685 939.31
Disponibilités et placements à court terme	8 294 884.69	7 552 608.07
Créances	1 603 253.64	1 745 000.74
Actifs de régularisation	189 578.96	166 269.00
Placements financiers	397 294.50	412 061.50
Immobilisations corporelles PF	57 958 725.10	57 810 000.00
Patrimoine administratif	5 239 442.25	6 944 227.24
Immobilisations corporelles du PA	4 913 326.00	6 550 273.44
Immobilisations incorporelles	0.00	57 937.55
Participations, capital social	289 616.25	289 616.25
Subventions d'investissements	36 500.00	46 400.00
PASSIF	73 683 179.14	74 630 166.55
Capitaux de tiers	14 107 207.37	14 142 921.45
Engagements courants	121 430.35	157 493.99
Engagements financiers à court terme	40 000.00	40 000.00
Passifs de régularisation	41 023.29	45 087.65
Provisions à court terme	679 964.45	685 209.53
Engagements financiers à long terme	12 723 000.00	12 723 000.00
Provisions à long terme	9 659.00	0.00
Engagements envers les financements spéciaux	492 130.28	492 130.28
Capital propre	59 575 971.77	60 487 245.10
Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	2 361 095.12	2 361 095.12
Fonds enregistrés comme capital propre	33 729.20	33 729.20
Excédent/découvert du bilan	57 181 147.45	58 092 420.78



ADMINISTRATION GENERALE

TOTAL DES CHARGES	1 092 223.21	1 307 374.00	1 159 638.00
TOTAL DES REVENUS	11 498.65	11 150.00	11 196.80
Conseil municipal et Exécutif			
TOTAL DES CHARGES	151 889.29	163 213.00	155 122.67
Charges de personnel	131 515.09	133 713.00	132 493.57
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	20 374.20	29 500.00	22 629.10
Services généraux			
TOTAL DES CHARGES	940 333.92	1 144 161.00	1 004 515.33
TOTAL DES REVENUS	11 498.65	11 150.00	11 196.80
Charges de personnel	522 299.31	559 550.00	532 268.48
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	147 189.71	296 700.00	235 081.44
Amortissements du patrimoine administratif	123 189.90	233 190.00	185 189.91
Charges de transfert	19 747.00	19 438.00	16 692.17
Charges extraordinaires	127 908.00	35 283.00	35 283.33
Taxes	0.00	0.00	2 626.80
Revenus divers	5 658.65	0.00	65.00
Revenus financiers	5 840.00	11 150.00	8 505.00

ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

TOTAL DES CHARGES	144 369.66	176 155.00	149 099.73
TOTAL DES REVENUS	9 759.34	8 200.00	3 240.00
Sécurité publique			
TOTAL DES CHARGES	4 772.00	7 916.00	7 397.00
Charges de transfert	4 772.00	7 916.00	7 397.00



	Comptes 31.12.2021	Budget 2022	Comptes 31.12.2022
Questions juridiques			
TOTAL DES CHARGES	10 358.80	14 720.00	11 034.10
TOTAL DES REVENUS	2 510.00	2 000.00	3 240.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10.00	200.00	35.00
Charges de transfert	10 348.80	14 520.00	10 999.10
Taxes	2 510.00	2 000.00	3 240.00
Service du feu			
TOTAL DES CHARGES	120 699.17	143 019.00	121 644.15
TOTAL DES REVENUS	7 249.34	6 200.00	0.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4 327.85	10 500.00	4 062.90
Charges de transfert	116 371.32	132 519.00	117 581.25
Revenus de transfert	7 249.34	6 200.00	0.00
Défense			
TOTAL DES CHARGES	8 539.69	10 500.00	9 024.48
Charges de transfert	8 539.69	10 500.00	9 024.48
FORMATION			
TOTAL DES CHARGES	239 286.25	238 901.00	229 540.30
TOTAL DES REVENUS	58 179.72	64 182.00	61 656.21
Scolarité obligatoire			
TOTAL DES CHARGES	239 286.25	238 901.00	229 540.30
TOTAL DES REVENUS	58 179.72	64 182.00	61 656.21
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	137 596.10	133 279.00	124 051.00
Amortissements du patrimoine administratif	14 167.30	14 200.00	14 167.30
Charges de transfert	87 522.85	91 422.00	91 322.00
Taxes 46 387.47	51 597.00	51 654.21	
Scolarité obligatoire - suite			
Revenus de transfert	11 792.25	12 585.00	10 002.00
CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES			
TOTAL DES CHARGES	90 596.05	170 430.00	139 120.10
TOTAL DES REVENUS	0.00	650.00	0.00
Culture, autres			
TOTAL DES CHARGES	36 811.50	90 846.00	57 021.62
TOTAL DES REVENUS	0.00	650.00	0.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10 142.20	60 100.00	26 968.97
Charges de transfert	26 669.30	30 746.00	30 052.65
Taxes 0.00	650.00	0.00	
Sports et loisirs			
TOTAL DES CHARGES	53 784.55	79 584.00	82 098.48
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	48 459.30	64 584.00	67 570.18
Charges de transfert	5 325.25	15 000.00	14 528.30



SECURITE SOCIALE

TOTAL DES CHARGES	346 196.61	456 185.00	391 489.36
TOTAL DES REVENUS	38 358.00	37 043.00	30 738.00
Famille et jeunesse			
TOTAL DES CHARGES	263 361.81	361 549.00	312 083.21
TOTAL DES REVENUS	38 358.00	37 043.00	30 738.00
Charges de transfert	263 361.81	361 549.00	312 083.21
Revenus de transfert	38 358.00	37 043.00	30 738.00

Chômage

TOTAL DES CHARGES	184.00	500.00	644.00
Charges de transfert	184.00	500.00	644.00

Aide sociale et domaine de l'asile

TOTAL DES CHARGES	12 650.80	16 136.00	14 522.15
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	0.00	3 000.00	1 750.00
Charges de transfert	12 650.80	13 136.00	12 772.15

Domaine social, non mentionné ailleurs

TOTAL DES CHARGES	70 000.00	78 000.00	64 240.00
Charges de transfert	70 000.00	78 000.00	64 240.00

TRANSPORTS

TOTAL DES CHARGES	146 881.46	195 002.00	153 157.49
TOTAL DES REVENUS	22 040.00	20 000.00	20 320.00
Circulation routière			
TOTAL DES CHARGES	109 704.46	153 050.00	113 893.29
TOTAL DES REVENUS	22 040.00	20 000.00	20 320.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	88 065.41	131 400.00	92 254.24
Amortissements du patrimoine administratif	17 750.00	17 750.00	17 750.00
Charges de transfert	3 889.05	3 900.00	3 889.05
Revenus de transfert	22 040.00	20 000.00	20 320.00

Transports publics

TOTAL DES CHARGES	32 177.00	34 452.00	35 764.20
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9 440.00	10 600.00	8 312.20
Charges de transfert	22 737.00	23 852.00	27 452.00

Transports, autres

TOTAL DES CHARGES	5 000.00	7 500.00	3 500.00
Charges de transfert	5 000.00	7 500.00	3 500.00

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

TOTAL DES CHARGES	508 598.87	463 939.00	388 376.53
TOTAL DES REVENUS	87 788.97	74 038.00	77 520.85
Approvisionnement en eau			
TOTAL DES CHARGES	6 936.30	8 900.00	6 936.30
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 936.30	8 900.00	6 936.30
Traitement des eaux usées			
TOTAL DES CHARGES	129 620.10	148 416.00	154 881.85

	Comptes 31.12.2021	Budget 2022	Comptes 31.12.2022
TOTAL DES REVENUS	72 695.45	66 738.00	66 738.10
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	28 040.55	42 438.00	53 302.30
Amortissements du patrimoine administratif	101 579.55	105 978.00	101 579.55
Revenus de transfert	72 695.45	66 738.00	66 738.10
Gestion des déchets			
TOTAL DES CHARGES	230 319.82	180 623.00	133 455.88
TOTAL DES REVENUS	7 093.52	6 300.00	8 782.75
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	148 593.74	161 750.00	133 161.68
Amortissements du patrimoine administratif	18 500.00	18 500.00	0.00
Charges de transfert	448.00	373.00	294.20
Charges extraordinaires	62 778.08	0.00	0.00
Taxes	7 093.52	6 300.00	8 782.75
Protection de l'environnement, autres			
TOTAL DES CHARGES	7 905.20	35 000.00	6 348.65
TOTAL DES REVENUS	8 000.00	1 000.00	2 000.00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 095.20	32 500.00	2 638.65
Charges de transfert	1 810.00	2 500.00	3 710.00
Taxes	8 000.00	1 000.00	2 000.00
Aménagement du territoire			
TOTAL DES CHARGES	133 817.45	91 000.00	86 753.85
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	57 817.45	15 000.00	10 753.85
Amortissements du patrimoine administratif	76 000.00	76 000.00	76 000.00
ECONOMIE PUBLIQUE			
TOTAL DES REVENUS	27 900.00	36 900.00	34 242.39
Combustibles et énergie			
TOTAL DES REVENUS	27 900.00	36 900.00	34 242.39
Revenus financiers	27 900.00	36 900.00	34 242.39
FINANCES ET IMPÔTS			
TOTAL DES CHARGES	1 252 853.16	940 100.00	1 660 095.05
TOTAL DES REVENUS	4 872 383.82	3 710 081.00	4 942 875.64
Impôts			
TOTAL DES CHARGES	567 636.50	77 380.00	56 620.29
TOTAL DES REVENUS	3 707 216.65	2 341 931.00	1 612 676.60
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	470 138.05	10 000.00	11 269.08
Charges de transfert	97 498.45	67 380.00	45 351.21
Revenus fiscaux	3 700 262.38	2 332 501.00	1 596 721.48
Taxes	1 912.74	0.00	1 511.41
Impôts - suite			
Revenus de transfert	5 041.53	9 430.00	14 443.71



Conventions fiscales

TOTAL DES CHARGES	54 604.00	57 838.00	64 851.91
Charges de transfert	54 604.00	57 838.00	64 851.91

Péréquation financière et compensation des charges

TOTAL DES CHARGES	22 059.00	59 262.00	59 262.00
Charges de transfert	22 059.00	59 262.00	59 262.00

Administration de la fortune et de la dette

TOTAL DES CHARGES	608 553.66	745 620.00	1 479 360.85
TOTAL DES REVENUS	1 165 167.17	1 368 150.00	3 330 199.04
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 170.01	800.00	1 354.97
Charges financières	607 383.65	744 820.00	1 478 005.88
Revenus financiers	1 165 167.17	1 368 150.00	3 330 199.04

TOTAL GENERAL

TOTAL DES CHARGES	3 821 005.27	3 948 086.00	4 270 516.56
TOTAL DES REVENUS	5 127 908.50	3 962 244.00	5 181 789.89
	-1 306 903.23	-14 158.00	-911 273.33



Résultat échelonné Désignation	Solde au 31.12.2021	Budget 2022	Solde au 31.12.2022
Charges d'exploitation	3 022 935.54	3 167 983.00	2 757 227.35
Charges de personnel	653 814.40	693 263.00	664 762.05
Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	1 184 396.07	1 011 251.00	802 131.86
Amortissements du patrimoine administratif	351 186.75	465 618.00	394 686.76
Charges de transfert	833 538.32	997 851.00	895 646.68
Revenus d'exploitation	3 929 001.33	2 546 044.00	1 808 843.46
Revenus fiscaux	3 700 262.38	2 332 501.00	1 596 721.48
Taxes	65 903.73	61 547.00	69 815.17
Revenus divers	5 658.65	0.00	65.00
Revenus de transfert	157 176.57	151 996.00	142 241.81
Résultat d'exploitation	906 065.79	-621 939.00	-948 383.89
Charges financières	607 383.65	744 820.00	1 478 005.88
Revenus financiers	1 198 907.17	1 416 200.00	3 372 946.43
Résultat financier	591 523.52	671 380.00	1 894 940.55
RESULTAT OPERATIONNEL	1 497 589.31	49 441.00	946 556.66
Charges extraordinaires	190 686.08	35 283.00	35 283.33
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	-190 686.08	-35 283.00	-35 283.33
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS	1 306 903.23	14 158.00	911 273.33



TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE (TPC) 2022

Reliquat (créances) au 01.01.2022			9258
Taxations de l'exercice courant (avant dégrèvement linéaire décidé par CM)	5880		
- Dégrèvement linéaire selon délibération du CM (art 308C LCP)	2940		
= Total production 2022 enregistrée en nature 4019 (et 4009)	22940	=>	+ 2940
Irrécouvrables, remises, int. rémunératoires			-
Versements nets des contribuables			- 10265
Total des créances au 31.12.2021			= 1933

Informations complémentaires :

Montant minimum de la TPC en 2022:	30.-
Taux de dégrèvement pour 2022:	50 %

Objet	Date de la délibération	Statut du crédit	Crédit brut voté	Dépenses de l'année		Recettes d'investissement
				Coûts d'acquisition ou de revient		
Assainissement Louvière I	30.06.10	Clôturé	422 900	0	0	0
Assainissement Rte de Presinge	29.10.12	Clôturé	150 000	0	0	0
Assainissement Louvière II	14.12.12	Clôturé	426 500	0	0	0
Assainissement Louvière III	13.11.17	Clôturé	1 240 230	0	0	0
Assainissement Cordonnières	07.12.15	Clôturé	742 000	0	0	0
Rénovation Mairie	09.11.20	Clôturé	2 274 589	0	0	0
FIDU - Contribution	22.11.21	Terminé	263 100	46 400	0	0
PLQ - Dévelop. village	30.10.17	Terminé	380 000	0	0	0
Assainissement Chevêches II	22.01.18	Clôturé	620 000	0	0	0
Balayeuse	26.02.18	Clôturé	142 000	0	0	0
Rénovation du préau	12.06.17	Clôturé	290 000	0	0	0
Mairie parcelle 2604	10.12.18	Clôturé	280 000	0	0	0
Salle Gallay, 137 rte Pres	20.06.22	Clôturé	1 860 000	0	0	0
Ch Pré-Rojoux et Blesson	20.06.22	Terminé	175 000	171 634	0	0
Prestations AMO - DdV	24.01.22	En cours	77 000	39 248	0	0
Amén publics - DdV	21.03.22	En cours	330 000	18 690	0	0
Triangle	10.05.11	Clôturé	230 000	0	0	0
Déchetterie	26.05.14	Clôturé	185 000	0	0	0
Parcelle 2582 triangle	10.12.18	Clôturé	0	0	0	0
Amélioration foncière I	10.12.18	Clôturé	0	0	0	0
Salle communale, 7 Cordonnières	10.12.18	Clôturé	0	0	0	0
PC Intercommunal	10.12.18	Clôturé	0	0	0	0
Zone sportive intercommunale	10.12.18	Clôturé	0	0	0	0
Assainissement chevêches I	31.12.20	Clôturé	0	0	0	0
			10 088 319	275 972	0	





116 rte de Presinge
1243 Presinge

Tél: 022 759 12 52
Email: info@presinge.ch
Web: www.presinge.ch

**Heures d'ouverture
au public**

Mardi	8h - 10h
Mercredi	10h - 12h30
Jeudi	16h30 - 18h
Vendredi	10h - 11h30

Secrétariat

Commune de Presinge

Photos

Jean-Charles Rochat

Mise en page

Expression Créative. Presinge

